

EPREUVE ECRITE D'ECONOMIE

(Durée: 5 heures –coefficient :3)

Guy Gilbert, Frank Bien, Marie Laure Cabon-Dhersin, Emmanuelle Taugourdeau-Lehmann

Sujet : *Salaires, productivité, emploi : théories économiques et évolutions récentes dans les pays développés***Notes (/20) (NB : les résultats ci après concernent l'ensemble des copies d'économie, copies des candidats au concours de l'ENS Cachan et copies de candidats au concours de l'ENSAE)**

- Nombre de copies : 207 (dont 5 copies blanches)
- **note minimum (hors copies blanches): 0 /20**
- note maximum : 18/20
- Moyenne : 7,39 (avec copies blanches)
- Ecart- type : 3,54 (hors copies blanches)

Le sujet proposé cette année s'inscrivait à nouveau et strictement dans le programme du concours. Son libellé était sans surprise. L'analyse des copies suggère d'ailleurs qu'il avait été préparé efficacement par un 1 candidat sur 4. A l'instar de certains sujets des années précédentes, il invitait d'une part à s'interroger sur les relations qu'entretiennent dans la théorie économique les trois notions de salaires, emploi et productivité, et d'autre part à rapprocher l'analyse théorique des « faits stylisés » qui émergent de l'analyse empirique des évolutions dans les pays développés et sur la période récente. Le jury attendait donc des candidat(e)s à la fois de solides connaissances de théorie économique mais également la capacité à les combiner avec quelques éléments empiriques significatifs. L'effet discriminant recherché portait moins sur le niveau de connaissances, que l'on pouvait légitimement supposer acquises par tous sur un tel sujet, que sur la capacité à organiser ces connaissances autour d'une problématique claire et cohérente.

Le résultat est à peu près conforme aux attentes des concepteurs du sujet, tout en restant légèrement décevant. La moyenne (7,39), en progrès par rapport à celle de l'an dernier, reste en deçà des attentes du jury sur ce sujet. La distribution est uni- modale (mode à 8) et la dispersion des résultats s'est légèrement accrue en raison de l'accroissement du nombre des copies de très bon niveau. L'épreuve s'est avérée à la portée d'une fraction significative des candidats ; un quart des candidats a fourni une copie satisfaisante et obtenu une note supérieure ou égale à 10/20, et un sur 6 (13%) a témoigné d'un très bon niveau (note supérieure ou égale à 12), attestant de l'acquisition de réelles capacités d'analyse économique et de synthèse. Un peu plus d'une copie sur cinq se révèle en revanche d'un niveau nettement insuffisant (note inférieure à 5/20). Cette proportion est en revanche nettement plus faible que celle de l'an dernier (une copie sur trois), ce qui explique la progression de la moyenne d'ensemble. Dans l'ensemble, le jury constate l'émergence de groupes de copies homogènes, mais une dispersion croissante entre les sous-groupes.

Parmi les 64 candidats déclarés admissibles au concours, 28 avaient choisi l'économie en option et leur moyenne dans cette épreuve s'est élevée à 11/20.

Comme les années précédentes, le libellé du sujet ne soulevait aucun problème d'interprétation. La définition des termes du sujet, présente dans la grande majorité des copies, a été satisfaisante pour les salaires, approximative pour l'emploi et souvent imprécise voire fantaisiste pour la productivité. Les concepts de productivité apparente, moyenne, marginale, de productivité factorielle ou de productivité globale des facteurs sont souvent méconnus ou mal définis. Trop peu de candidats ont

véritablement construit leur copie autour du centre de la question posée, à savoir la nature et le contenu des relations entre les salaires, l'emploi et la productivité, et sur le rapport entre les relations stipulées par la théorie économique, et l'observation empirique des « évolutions récentes dans les pays développés ». Ce dernier terme, volontairement non défini, pouvait être commodément circonscrit -comme cela a d'ailleurs été fait dans la plupart des (bonnes) copies- à la période postérieure aux chocs pétroliers des années 70 et à un groupe de pays comprenant non seulement quelques grands pays de l'UE, quelques pays nordiques, mais également les USA, le Japon. Toujours sur un plan empirique, il était naturellement attendu que soit évoqués les débats récents sur les écarts dans les rythmes de croissance de la productivité notamment entre européens et les Etats-Unis, et sur la contribution des NTIC à l'explication de ces écarts.

Il n'est pas inutile de rappeler encore une fois que le jury attend que chaque copie soit construite autour d'une problématique claire, qu'elle présente un plan cohérent avec cette problématique, et qu'elle se tienne au plan choisi. Le jury se félicite de trouver tous ces éléments dans les bonnes copies. *A contrario*, c'est sur ce point de construction que beaucoup de copies ont péché. Ainsi, certaines copies ont multiplié à l'infini les questions préalables, les problématiques possibles sans en choisir une clairement. Trop de copies n'ont pas lié la problématique retenue et le plan choisi, trop de copies n'ont pas suivi véritablement le plan annoncé et un certain nombre de copies n'ont tout simplement annoncé aucun plan. Symétriquement, les conclusions des copies sont souvent bâclées, sauf une où précisément tout le contenu pertinent se trouve concentré dans la conclusion...

Sur le plan du contenu, encore une fois celui-ci est tout à fait satisfaisant dans les bonnes copies. Mais les autres font montre d'un certain nombre de défauts inquiétants.

Le premier, et sans doute le plus important, résulte de l'insuffisante maîtrise des fondements microéconomiques du fonctionnement des marchés des services producteurs et notamment du marché du travail des Classiques (et non des « néoclassiques » comme 80% des copies le dénomme à tort). D'abord, la demande de travail n'est pas directement dérivée d'un programme de maximisation du profit du producteur, et encore moins l'offre de travail d'un programme de maximisation de l'utilité des individus ; la relation entre le salaire et l'offre de travail est toujours stipulée comme positive, bien peu de candidats mentionnent que les effets sur l'offre de travail d'une variation du taux de salaire sont théoriquement de signe indéterminé en raison de l'existence d'effets de revenu et de substitution de signes opposés. Bien peu de copies établissent correctement la « règle d'épuisement du produit » et naturellement le rôle que peut jouer dans ce domaine les hypothèses faites sur les rendements d'échelle. Trop peu de copies font le lien explicite entre rendement marginal et coût marginal. Trop rares sont les copies qui perçoivent comment, dans la théorie classique de l'équilibre sur les marchés, les relations entre salaire, productivité et emploi sont de l'ordre de l'interdépendance et non liées les unes aux autres par des relations de causalité résultant d'un schéma de résolution séquentiel. Par ailleurs, la notion même de « fonction de productivité » ($Y/L = g(K/L)$) est parfaitement inconnue, dont les propriétés seraient pourtant fort utiles ici. *Sur tous ces points, on ne saurait trop recommander aux candidats de revoir les fondamentaux de microéconomie.* Il convient d'ajouter que le jury n'attendait pas ici de développements sur la dynamique des relations entre salaire, productivité et emploi qui emprunteraient aux théories de la croissance et des cycles en dehors du programme de ce concours.

Cette insuffisante maîtrise des bases de la microéconomie contraste avec les connaissances affichées, et souvent assez bien comprises chez les meilleur(e)s en matière de développements récents des théories sur le marché du travail. De très nombreuses copies ont donné des exemples parfois convaincants de la capacité de ces nouvelles théories à donner une explication convaincante à la rigidité observée des salaires nominaux, à la non coïncidence entre les niveaux de salaires et les niveaux de productivité ; salaires implicites, rigidité des contrats, action des syndicats, salaire d'efficience, théories de la segmentation, théorie du capital humain sont souvent citées et souvent comprises. Mais dans trop de copies le lien entre les trois variables incriminées n'est pas fait. On citera *a contrario* et à titre d'exemples à suivre, certaines copies capables d'analyser les conséquences sur les salaires et l'emploi d'un choc de productivité dans le modèle AS/AD et dans le modèle WS/PS.

Il était naturellement nécessaire d'évoquer dans les copies le contenu et la portée de la rupture entre J. M. Keynes et les Classiques. Sur ce point, on n'attendait moins les habituels développements sur le principe de la demande effective ou les mérites de l'action budgétaire au niveau macroéconomique, ici hors sujet, que l'exposé des fondements de l'analyse de la rigidité de la baisse du taux de salaire nominal, et le rappel de l'identité de vues entre Classiques et Keynes sur le rapport entre taux de salaire réel et productivité marginale du travail. En outre, il n'était pas interdit de rappeler brièvement que, antérieurement aux Classiques et à Keynes, préexistaient des théories du salaire et de l'emploi, sinon des théories de la relation entre ces concepts et la productivité. Mais ces développements ne pouvaient être que marginaux, car sans rapport direct ni avec l'état actuel de la théorie économique ni avec les faits stylisés issus de l'observation empirique récente. Beaucoup trop de copies ont offert des développements considérables et hors sujet sur ce point. De même, il était parfaitement inutile de consacrer de longs développements au fonctionnement en général du modèle IS/LM, ou aux développements de la courbe de Phillips.

La recension des faits stylisés se résume trop souvent à quelques notations générales ou à des poncifs superficiels. Bien peu de copies résistent à la tentation d'utiliser l'image « jobless/penniless », celle des « working poors », ne consacrent pas de longs développements à l'analyse de la « flexisécurité », à la thèse chère à A. Sauvy du « déversement » des gains de productivité d'un secteur dans les autres, combien s'étendent sans mesure et sans recul sur l'hypothèse fordiste. *A contrario*, les tendances récentes de l'évolution de la productivité du travail, les débats autour de l'effet des NTIC sont absents de la majorité des copies. C'est également dans ce domaine de l'analyse des faits que le jury observe les jugements de valeur les plus sommaires, les poncifs les plus nombreux, les a priori les plus tenaces, les postures idéologiques (ainsi vont souvent de pair le rejet de l'analyse microéconomique et jugement très négatif sur l'orientation des politiques américaines ou britanniques en matière de politique de l'emploi).

Sur le plan de la forme enfin, les copies sont plutôt satisfaisantes. Elles comportent (presque) toutes une introduction, un plan apparent et une conclusion. On ne saurait trop recommander aux candidats de relire leurs copies, ce qui limiterait considérablement le nombre des fautes d'orthographe d'inattention.